

Cinquième cours de Formation Monastique : Collège International Saint Bernard

Août-septembre 2005

Allocutions de Dom Maur Esteva,
Abbé Général de l'Ordre Cistercien

- 1 - HOMELIE D'OUVERTURE
- 2 - DISCOURS D'OUVERTURE
- 3 - DISCOURS DE CONCLUSION

1 - HOMELIE D'OUVERTURE

Saint Paul dit: sans cesse, nous nous souvenons que votre foi est active, que votre charité se donne de la peine, que votre espérance tient bon en notre Seigneur Jésus Christ, en présence de Dieu notre Père. (1 Th 1, 2-3)

Chers frères et soeurs,

Les membres de nos monastères sont des chrétiens qui suivent l'appel à la vie monastique que Dieu leur a donné, pour mener ainsi à bonne fin le dessein divin sur eux. Pour cela, ils ont librement choisi les monastères pour atteindre la perfection de la foi, de l'espérance et de la charité, militant avec leurs frères sous une Règle et une Abbessse, à la suite du Christ[1].

Ce qui nous est dit d'abord dans ce document est que les membres de la communauté sont des chrétiens, et Paul dans sa lettre aux Thessaloniens, que nous avons lue aujourd'hui, leur rappelle leur foi qui produit les oeuvres, le laborieux travail de leur charité, leur espérance indéfectible en notre Seigneur Jésus-Christ.

Dans le processus de formation initiale, on ne devrait pas chercher à avoir un membre de plus dans la communauté pour avoir de la main d'oeuvre, mais plutôt à ce que le candidat développe sa personnalité humaine, ensuite la chrétienne, et à la fin apparaîtra le moine. Mais le document dit que tous les membres sont des chrétiens qui suivent la vocation à la vie monastique pour accomplir le plan de Dieu sur les chrétiens: qu'ils vivent pleinement leur foi, leur espérance, leur charité afin que, après avoir suivi le Seigneur en portant chacun le poids de sa croix[2], ils puissent Lui être unis. Par conséquent, cessez de chercher ce qui est « monastique » et de condamner ce qui est « non-monastique ». Avec les Cours, nous ne voulons pas que vous commenciez avec ces qualificatifs, mais au contraire que vous les oubliiez et que vous serviez le Seigneur avec les talents qu'Il a mis en vous[3], que vous cherchiez *le Royaume de Dieu qui est justice, paix et joie dans l'Esprit Saint[4]. Dans un discernement selon l'Esprit, les chrétiens doivent distinguer entre la croissance du Règne de Dieu et le progrès de la culture et de la société où ils sont engagés. Cette distinction n'est pas une séparation. La vocation de l'homme à la vie éternelle ne supprime pas mais renforce son devoir de mettre en pratique les énergies et les moyens reçus du Créateur pour servir en ce monde la justice et la paix[5].*

Dans la péricope évangélique d'aujourd'hui, nous avons entendu la condamnation des missionnaires pharisiens *parce qu'ils parcourent la mer et la terre pour faire un seul converti, et quand ils y ont réussi, ils en font un homme voué à la géhenne, deux fois pire qu'eux,[6]* parce qu'ils les portent au fanatisme de leurs idées plus qu'au vrai Dieu.

Tant que vous êtes encore profès temporaires, profitez de l'occasion qui vous est donnée de connaître votre identité chrétienne, d'apprendre que la vie monastique n'est pas autre chose que de vivre cette identité de façon conséquente. Tout le reste viendra par surcroît.

Le chrétien est celui qui vit et annonce la foi, la vit en ce qu'elle a de radical, l'annonce dans le silence de l'existence quotidienne, s'efforce d'imiter le Christ sans jamais y arriver pleinement, et c'est pourquoi il reste toute sa vie un débutant[7].

Le but de la vie monastique, selon la Règle de saint Benoît, c'est chercher Dieu dans l'Office divin, c'est-à-dire dans sa Parole, dans l'obéissance, les opprobres [8] ; le moine est plein de sollicitude et de disponibilité pour servir le Seigneur présent dans les frères malades[9], dans l'hôte[10], dans l'abbé[11], dans la communauté[12], avec les dons et les talents qu'Il a mis en nous[13], avec une foi active, une charité qui se donne de la peine, une espérance indéfectible.

A la fin du triennat, votre identité nationale, votre croissance humaine, chrétienne et monastique doivent avoir pris une nouvelle vigueur pour les communiquer à vos communautés et offrir votre aide à ceux qui frapperont à la porte de votre monastère pour y vivre l'engagement chrétien que nous rappellent aujourd'hui l'épître et l'évangile.

[1] Constitutions de la Congrégation de Castille, 16 §1, ainsi que d'autres Constitutions de l'Ordre Cistercien inspirées par la Déclaration *La vie cistercienne aujourd'hui*, n. 56-76

[2] *La vie cistercienne aujourd'hui*, nn.65 ss.

[3] *Règle de saint Benoît*, prol.6

[4] Rm 14, 17

[5] CEC 2820, cf. GS 22 32 39 45 EN 31

[6] cf. Mt. 23, 15

[7] *Règle de saint Benoît*, c.73

[8] *Ibidem*, c.58,7

[9] *Ibidem*, c.36

[10] *Ibidem*, c.53

[11] *Ibidem*, cc.2 y 63

[12] *Ibidem*, c.71

[13] *Ibidem*, prol.6

2 - DISCOURS D'OUVERTURE

Chers étudiants,

Lors de la conclusion du Cours, le 23 septembre 2004, je terminais mon discours comme suit:[1]

Enfin, ce qui ne veut pas dire en dernier lieu, je n'ai pour vous que des paroles d'admiration devant l'intérêt avec lequel vous suivez les leçons données dans un horaire qui pourrait faire fuir de terreur des élèves ou professeurs des centres romains qui pourtant aiment beaucoup les études. Je vous témoigne aussi ma reconnaissance – d'une manière très sincère – non seulement pour votre discipline dans le Collège et pour le modèle de comportement que vous lui imprimez, mais aussi parce que vous êtes une

Abbaye cistercienne Sainte Marie de Boulaur

communauté de jeunes qui *se comprennent les uns les autres avec tant de facilité, au-delà des frontières géographiques*[2], et sans nationalismes exclusifs, parce que dans l'Ordre, tout comme le Pape rêve d'une *Europe sans nationalismes égoïstes, dans laquelle les nations sont considérées comme les centres vivants d'une richesse culturelle qui mérite d'être protégée et promue au bénéfice de tous*[3], les nationalités de chacune des Congrégations qui le composent sont clairement respectées et encouragées, puisque l'Ordre, dans sa réalité humaine, est pluri-linguiste, pluri-culturel et pluri-national[4]. Je peux aussi vous féliciter, et je le fais volontiers, pour la liturgie si dignement célébrée avec le naturel de ceux qui en ont fait la source de leur spiritualité[5]. Ainsi donc, le succès du Cours est celui de tous, mais principalement, et sans doute aucun, celui du Seigneur, c'est pour cela que je termine ce Cours avec les paroles de Paul citées plus haut : *afin que personne ne puisse s'enorgueillir devant Dieu. C'est grâce à Dieu, en effet, que vous êtes, dans le Christ Jésus, qui a été envoyé par lui pour être notre sagesse, pour être notre justice, notre sanctification, notre rédemption. Ainsi, comme il est écrit : Celui qui veut s'enorgueillir, qu'il mette son orgueil dans le Seigneur*[6].

Pour la conclusion du présent Cours, ce sera déjà mon successeur qui vous adressera le discours de conclusion.

Aujourd'hui, pour ce dernier discours d'ouverture, je m'adresse à vous en faisant mémoire de l'origine de ces cours que nous avons commencé, qui fut comme un appel au secours de la part de ceux qui sont entrés au monastère au temps où le Chapitre Général de l'Ordre débattait de la définition de son identité. L'Ordre n'avait pas encore fait la *Déclaration sur les principaux éléments de la vie cistercienne aujourd'hui* et ne possédait pas encore les *Constitutions de l'Ordre Cistercien*, et cette génération désirait donner quelque chose de meilleur à celle qui lui succéderait. En effet, c'est seulement après 1969 que ces documents ont pu configurer chacun des monastères et des Congrégations qui les ont reçus avec bonne volonté ; c'est seulement alors que s'est achevée la restauration de l'Ordre après la destruction occasionnée par la suppression de Cîteaux en 1789, c'est-à-dire exactement 220 ans après cet événement historique qui entraîna 91 ans d'interruption des Chapitres Généraux ordinaires, lieu de la continuité et de la communion.

Malheureusement, l'illusion de reconstruire l'Ordre tel qu'il était avant la Révolution française conduisit à restaurer un genre de vie rythmé par le Rituel de 1689, projet que, heureusement, le Concile Vatican II fit échouer.

J'ai dit bien des fois durant ces cinq années de Cours que ma génération n'a pas reçu un programme de formation monastique similaire à celui que nous avons pu préparer pour vous. Les effets de la destruction de Cîteaux furent tels qu'ils se firent sentir jusqu'à notre époque, avec la division et la confusion engendrées par la lente récupération de la vie de l'Ordre dans certains contextes culturels. Cette destruction atteint en partie, *ab extra*, non seulement l'institution monastique, mais aussi l'Eglise, mais il leur resta encore une force intérieure qui leur permit une lente récupération, et de leur vitalité naquit la restauration monastique des XIXe et XXe siècles. Le Pape Jean XXIII, clairvoyant dans sa lecture des signes des temps historiques, convoqua le Concile Vatican II, non pour auto-affirmer les triomphalismes que cette restauration entraînait, mais pour transmettre au monde la foi de toujours dans les termes de la culture moderne avec laquelle commençait ainsi un timide, mais irréversible dialogue.

Il vous revient de vivre, chers frères et soeurs, une période beaucoup plus difficile parce que, sans qu'il y ait eu une révolution sanglante, les effets de l'évolution sociale sur la vie de l'Eglise sont plus subtilement destructeurs que ceux produits par les courants idéologiques du XVIIIe siècle.

Je veux parler de la sécularisation, qui est la perte ou la diminution éprouvée par les religions traditionnelles (christianisme, islam, bouddhisme, judaïsme, etc.) dans la société moderne, et qu'on appelle aussi déchristianisation, laïcisation, paganisation, etc., dont la théorisation est appelée laïcisme et qui se confond souvent avec l'athéisme. Sur le plan historique, cela représente la cession à l'état d'activités et de services qui étaient traditionnellement exercés par une église ou une religion, ce qui en soit n'est pas condamnable. Le mot **sécularisation**, dans ce cas, a servi à former différents fronts politiques ou idéologiques face aux prétentions ecclésiastiques. Pour une part, l'histoire du pouvoir politique montre une différenciation toujours plus accusée entre le pouvoir civil et le pouvoir ecclésiastique, jusqu'à la séparation de l'Eglise et de l'Etat. En ce qui concerne la science, au moins dans le cadre de l'Eglise catholique, le processus d'autonomie commencé à partir de la condamnation de Galilée n'est pas encore achevé: en plein XXe siècle, l'évolutionnisme a été déclaré anathème d'après la Genèse, et Pie XII a condamné le polygénisme (*Humani Generis* 1950). La lutte pour la sécularisation de l'instruction, encore dominée par l'Eglise en différents pays, a pris une importance spéciale à partir de la deuxième moitié du XIXe siècle. Dans le domaine de la morale (dernier bastion de l'autorité de l'Eglise), la seule intention de sécularisation a été mise en question: l'encyclique *Humanae vitae* de 1968 a été une des dernières condamnations portées par l'autonomie de la morale. La théorie de cette sécularisation de la morale a été appelée sécularisme. Il y a eu aussi une révolution interne à l'Eglise.

Pour toutes ces raisons, votre temps est, malheureusement pour vous, une époque d'autodestruction commencée dans une société sécularisée, post-religieuse et post-chrétienne, comme on en est arrivé à la définir, et il vous revient d'y vivre. Cependant, la vie monastique a là l'occasion de recommencer à être témoin de l'incarnation du Règne de Dieu, c'est-à-dire de tout ce qui est juste, solidaire, droit, altruiste, honnête: en un mot, de proclamer par son existence même le message évangélique des béatitudes et des oeuvres de miséricorde, sous la conduite d'une Règle quinze fois centenaire qui a rythmé la vie des monastères nés en même temps que cette Europe dont les racines, qu'elle veuille ou non admettre de l'écrire dans sa Constitution, sont chrétiennes, et que les moines ont fixées par la présence de leurs monastères comme centres de la christianisation et de la colonisation des terres, centres qu'ils sont toujours, transmettant des valeurs impérissables: Christ, crainte de Dieu, service, patience. Ce sont les thèmes principaux du prologue de la Règle de saint Benoît qui, avec les béatitudes, les oeuvres de miséricorde et les manifestations de l'humilité appelés degrés, nous conduisent aux plus hautes cimes sur lesquelles le plus grand de ces degrés est d'accueillir la miséricorde de Dieu, une fois abandonné tout idéal de « perfection » pour achever notre chemin, laisser accomplie notre oeuvre de chercheurs de Dieu tout en admettant que nous ne sommes que de pauvres pécheurs qui accueillons sa miséricorde afin qu'il achève en nous son oeuvre: nous pardonner et nous accueillir comme le père a accueilli le fils prodigue. C'est ainsi que s'achève notre parcours monastique, ainsi qu'il s'accomplit: *perficitur*, ainsi qu'est terminé, *perfectum*, notre *si revera Deum quaerit*, ce qui est le but de la vie monastique pour saint Benoît[7], et c'est ce à quoi nous espérons parvenir. Les monastères ont beaucoup à apporter à ces temps difficiles que nous

vivons, d'où l'objectif de ces cours: vous préparer à vivre à notre époque en ayant à l'esprit votre histoire et une claire conscience de votre identité linguistique, culturelle, nationale, chrétienne, monastique et cistercienne.

Chers frères et soeurs, je n'ai rien de plus à ajouter, ceci est mon évangile, ma bonne nouvelle, comme me le dit un abbé durant le dernier Synode, après avoir écouté la conférence donnée par le Père Cencini aux membres du Synode. Ce n'est pas autre chose que l'enseignement de saint Benoît quand il dit du moine: *se sentant à toute heure chargé de ses péchés, il se voit déjà traduit devant le tribunal redoutable de Dieu, et répète toujours dans son coeur ce que le publicain de l'Evangile disait, les yeux fixés à terre: "Seigneur, je ne suis pas digne, moi, pécheur, de lever les yeux vers le ciel"*[8]. Il me reste seulement à vous recommander ceci: communiquez, mieux que je ne l'ai fait, la tradition monastique que nous vous avons transmise, et je termine aujourd'hui en adaptant au temps que nous vivons une citation de saint Paul: *en ces temps que vous avez à vivre, en toute chose gardez votre bon sens, supportez la souffrance, travaillez à l'annonce de l'Évangile, accomplissez jusqu'au bout votre ministère. Car moi, me voici déjà offert en sacrifice, le moment de mon départ est venu. J'ai porté le poids de ma croix, j'ai tenu jusqu'au bout de la course, je suis resté fidèle. Je n'ai plus qu'à me présenter au jugement du Seigneur, le juge impartial*[9], mais aussi le juge riche en miséricorde, lent à la colère et plein d'amour[10].

C'est l'unique espérance qui me reste après 35 ans d'abbatiate dont 10 comme Abbé Général de l'Ordre, et, plus que personne, je dois me reconnaître pécheur à tout moment et à toute heure.

Quand je suis entré dans l'Ordre, le jour où j'ai commencé le noviciat, dans la salle du Chapitre, l'Abbé m'a demandé *Quid petis?*, et j'ai répondu: *Misericordiam Dei et Ordinis*. Aujourd'hui, à la fin, devant vous qui êtes la continuité de l'Ordre, je vous redis ce que j'ai dit aux pieds de chaque moine de la communauté qui m'a reçue le jour de ma profession solennelle: *Ora pro me patr*. Et ils me répondaient *Dominus custodiat introitum tuum et exitum tuum*[11], selon le *Rituel cistercien*. Aujourd'hui je vous dis: *Orate pro me fratres et sorores*. Et vous pouvez répondre: *Dominus custodiat exitum tuum*.

Amen.

[1] II Triennium de Formation Monastique. Conclusion du premier cours, 25 septembre 2004.

[2] Expression du Pape Jean Paul II dans son discours de remerciement en recevant, le 24 mars 2004, le *Prix International Extraordinaire Charlemagne* conféré par la ville d'Aix-la-Chapelle, récompense attribuée à ceux qui encouragent les valeurs de l'Europe. Le Saint Père, avant et après le discours à l'UNESCO, le 2 juin 1980, a maintenu dans ses allocutions une ligne constante de reconnaissance et de respect des langues qui sont la base de chaque culture et nation et il l'a fait d'une manière que son langage pouvait paraître subversif à quelques états souverains qui ne reconnaissent pas - ou n'acceptent

pas de bon gré - d'être pluri-linguistes, pluri-culturels et pluri-nationales niant ainsi leur identité propre et qui oppriment les minorités, obligées de lutter pour la subsistance de leur identité nationale en leur imposant, parfois sans aucune dissimulation, la langue majoritaire de l'état auquel elles sont soumises pour des raisons historiques, et en les taxant en même temps, pour certaines d'entre elles, de promouvoir "les nationalismes exacerbés" ou "les nationalismes totalitaires" par le simple fait de protéger leur propre langue et identité culturelle et nationale, déjà malheureusement en situation très réduite, quand en réalité celui à qui il impose sa langue majoritaire et le modèle d'état exterminateur des langues et cultures, devrait être taxé lui-même de cette expression. C'est pourquoi elles (les minorités), avec reconnaissance, se font l'écho du langage du Saint Père et savent d'expérience que leurs nationalismes ne sont ni violents, ni exclusifs, ni égoïstes, ni évidemment totalitaristes. Sur cette idée du respect il est juste de faire une mention spéciale de l'étude de Antoni M. Oriol et de Jean Costa à propos de l'Instruction pastorale de la Conférence Épiscopale Espagnole : "*Valoració moral del terrorisme a Espanya, de les seves causes i de les seves conseqüències*" dans son étude : *Fet Nacional i magisteri social de l'Església*, Proa, Barcelone 2003. Ce travail surprenant, est un exposé de ce qu'a dit le Magistère de l'Eglise sur la culture. Si il s'étend davantage sur la période de Jean Paul II, c'est parce que ce Pape, en s'appuyant sur les n°. 53 à 62 de la Constitution *Gaudium et Spes*, document (appelé Texte de Ariccia, car il fut rédigé dans ce lieu voisin de Rome) dans la rédaction duquel il est intervenu (cf. Gaspar MORA, *La Constitution Gaudium et Spes du Concile Vatican II, Constitutions, Décrets, Déclarations*, Faculté de Théologie de Catalunya/Publicacions de l'Abbaye de Montserrat, 2003), a pu, de sa double autorité, expliquer et répandre la doctrine contenue dans cette réflexion sur l'Eglise *ad extra*, centrée sur la Constitution *Gaudium et Spes* qui fut une surprenante nouveauté dans la manière de présenter l'Eglise au monde. Ce que le Pape a dit devant l'UNESCO, l'ONU, au Mexique, au Canada, au Guatemala, au Brésil, en Belgique ou en Suisse et en Inde, sur le respect des minorités ethniques et linguistiques et sur le droit des cultures minoritaires à l'existence et à l'autogestion, est exprimé, finalement, dans la Constitution de l'Europe.

[3] Le même discours du Pape, cité dans la note précédente, en recevant avec mérite, le *Prix International Extraordinaire Charlemagne*, pour sa conduite pour le bien de l'Europe.

[4] Avec la traduction simultanée, tant au Chapitre Général et au Synode que dans les Cours de Formation, chacun peut suivre dans sa langue maternelle les interventions faites en d'autres langues, et la même chose se passe avec les lectures de la Messe, celles du réfectoire, même s'il y a un seul élève de certaines langues. Par respect pour l'identité de chacun et de celle de l'Ordre, vous n'avez voulu marginaliser aucune des langues des étudiants présents parce que *il est certain que nos communautés, selon le cours du temps et dans les différentes régions, ont adopté des formes de vie variées et des services divers. Cette diversité en elle-même ne doit pas être déplorée comme une dégénérescence perverse, au contraire elle doit être reconnue non seulement comme un fait indiscutable, mais aussi comme un signe de vitalité et comme une invitation de Dieu pour agir.* (cf. Chapitre Général O. Cist *La vie cistercienne aujourd'hui*, art 13, en se faisant l'écho de saint Bernard dans son *Apologie ad Gulielmum*) et dans tout le texte de cette *Déclaration* du Chapitre Général, les principes chrétiens de législation et de gouvernement demeurent très présents, ce sont : les principes de personnalisme, de solidarité, de subsidiarité, de diversité, et de pluralisme (cf. *ibidem*. 83-87). Vous les avez expérimentés ici d'une manière tangible et ils ont guidé votre dynamisme communautaire ; vous avez même donné, de votre propre initiative, un témoignage de votre accueil des minorités

linguistiques en écoutant au cours de la liturgie et au réfectoire, leurs langues propres - sans les comprendre- en signe de respect envers leur identité nationale et de communion.

[5] La Règle de saint Benoît ne nous donne pas ce que l'on a appelé des "méthodes d'oraison", mais elle se limite à distribuer le psautier, les lectures de l'Ancien et du Nouveau Testament et celles des Pères de l'Eglise, pour tirer de cette organisation quotidienne du temps destiné à l'œuvre de Dieu (l'Office Divin, la Liturgie des Heures) les principes de conduite des moines et moniales tout au long de la journée.

[6] 1 Co.,1,29-31

[7] Règle de saint Benoît, 58,7

[8] *Ibidem*, 7, 64-65 citant Lc 18,13 Mt 8, 8

[9] 2 Timothée, 4,5-8

[10] Psaume 86,15

[11] Rituel cistercien

3 – DISCOURS DE CONCLUSION

Chers étudiants:

Dieu commence le salut en faisant que chacun soit ce qu'il doit être, il commence en faisant mûrir. Le Triennat de Formation Monastique veut être ce temps favorable pour votre maturation, c'est-à-dire pour que vous arriviez à être ce que chacun de vous peut être. Et qu'est-ce que vous devez être ?

Premièrement des personnes, avec un ensemble de qualités et défauts que chacun a et qui l'a formé tel qu'il est issu du contexte dans lequel il est né et a grandi. P.Cencini vous a expliqué quelque chose de ce processus de maturation et d'acceptation du défaut fondamental que chacun porte en soi suite à sa croissance humaine. Le professeur Estruch, en sociologie, vous a aidés à connaître la dynamique de formation d'un groupe et par conséquent vous avez appris à collaborer pour vous intégrer à la Communauté. Le P.Vanni vous a aidés par la maturation de la connaissance de votre appel à la suite du Christ, selon les Évangiles, saint Jean, saint Paul et l'Apocalypse. La connaissance de la Règle de saint Benoît, de la tradition monastique pré-bénédictine et de la tradition cistercienne postérieure à saint Benoît, vous offre l'occasion de mûrir votre identité monastique. Le Seigneur commence ainsi son œuvre de salut en vous, en faisant que vous soyez ce que chacun doit être : des personnes, des chrétiens, des moines.

Vous recevez la grâce de la formation et vous êtes les premiers intéressés à ce que cette grâce ne tombe pas dans le vide. Je vous conseille de ne pas émettre la profession solennelle avant d'être arrivés à la connaissance de vous-mêmes, au *nosce teipsum* de saint Augustin. Vous avez – selon le Droit Canon – la possibilité de neuf ans de la première profession jusqu'à la profession solennelle. En plus de connaître les conditions historico-socio-économico-religieuses qui ont formé votre personnalité et de vous

réconcilier avec elles, y compris les plus tristes et pénibles, vous devez aussi relire les motivations qui vous ont conduites au monastère et il faut les purifier des éléments décadents que vous pouvez maintenant trouver en ces dernières.

Il faut ensuite accepter que toute la vie vous devrez coexister avec le défaut de base ou croix personnelle jusqu'à votre mort et qu'elle fera toujours sentir son poids. Ni l'habit reçu en entamant le noviciat, ni la première profession ni la profession solennelle n'élimineront ou ne changeront votre manière d'être. Il vous reste seulement à vous résigner à la supporter, *être sur la croix comme dans la crèche*, disait la petite Thérèse de Lisieux, sans que lui manquent les critiques, et elle ne demandait aucun signe pour se sentir à sa place. Dans sa vie il n'y avait rien de d'admirable : elle n'a pas marché sur les eaux, n'a pas fait tomber la foudre du ciel, n'a pas guéri de lépreux. Elle a fait beaucoup plus : elle a donné un témoignage de vie complètement normale, marquée seulement par de petits signes de la providence de Dieu, *Père de tous, qui est au-dessus de tous, agit au moyen de tous et est présent en tous* (Ep. 4, 6) au moyen des signes de la providence, des signes que pour la plupart nous dédaignons ou estimons peu, mais que la petite Thérèse, dans sa confiance, savait trouver. Saint Benoît, à la fin du prologue de sa Règle, souligne un aspect important et profond de la vie monastique comme participation vécue et intime de la passion du Christ par la patience.

En ouvrant le cours je vous ai dit qu'un autre le conclurait et avais mes doutes sur le fait de savoir si les Cours ne seraient pas interrompus définitivement. Le Seigneur, je suis sûr de cela, a voulu que je sois celui qui clôture ce cours. Dans ce Chapitre Général, dont je me suis éloigné jusqu'au jour de l'élection, on a pu voir ce que Paul dit aux Ephésiens dans le passage cité plus haut : *Dieu, Père de de tous, qui est au-dessus de tous, agit au moyen de tous et est présent en tous* (Ep. 4, 6), a agi par le biais des hommes pour qu'en rendant toujours plus difficile le chemin vers l'élection, comme dans une course d'obstacles, apparaisse quelle était la volonté de Dieu. Dans votre évaluation du Cours, vous m'avez dit qu'il doit continuer. Je fais miennes les paroles de quelques capitulants bien qu'elles manquent de clarté et bien que j'ai aussi mes doutes sur la direction qu'ils veulent leur donner, mais j'essaierai de les continuer pour être conséquent avec mon option par les jeunes. Vous êtes un défi pour moi et pour vos Communautés. Le cours m'a-t-on dit, doit être exigeant, ne pas laisser du temps pour l'évasion. Il faut travailler à fond. Nous avons tous une grande responsabilité à l'heure actuelle de votre vie. Il ne s'agit pas seulement d'assister aux cours et d'aller se promener dans Rome. Compte aussi, et de quelle manière, la vie commune et les travaux que l'on vous confie pour faire de vous des personnes responsables quand vous retournerez à vos monastères.

Sur l'élection de l'Abbé Général, on pourrait dire beaucoup, mais l'expérience ne me permet pas de regarder les élections avec enthousiasme ou euphorie. Les hommes ont leurs intérêts et il faut se maintenir éloigné pour qu'au moment du résultat on ne soit pas pris dans des tensions inévitables : indifférence nécessaire pour accueillir le résultat comme volonté de Dieu. Je ne suis plus ce jeune moine qui fut élu abbé à 36 ans, et qui répondit avec un innocent et ingénu Oui. C'est pourquoi je regarde avec des yeux critiques les actions des électeurs et sais que, avant les élections, tous les mots n'ont pas un poids authentique de vérité, même si par le biais de ces paroles, de ces demi-vérités, on cherche à obtenir une information. C'est seulement au vu des résultats que le candidat se trouve devant une donnée objective pour répondre, puisque avant il y avait seulement des rumeurs.

Je vous recommande de suivre le cours comme élèves, non externes mais internes, impliqués par les responsabilités qu'on vous confie comme préparation à ce que vous devrez assumer dans vos monastères. Je vous remercie tous de votre comportement et de l'ouverture avec laquelle vous avez accepté les corrections qu'on vous a fait. Si à quelqu'un le joug paraît lourd, il peut laisser la place à d'autres qui sont restés chez eux en attendant une cellule libre pour venir.

Le programme est pensé pour vous donner ce qui est donné à l'Institut Monastique de Saint Anselme, avec 45 crédits, sans que vous deviez passer deux années complètes à Rome. Vous ne devez pas abuser de la générosité de vos Communautés et je les remercie d'avoir suivi l'initiative du Collège.

Au Secrétariat des Cours et aux responsables de la discipline et de la direction du Collège je dois manifester ma gratitude spéciale parce que le Chapitre Général se déroulait en même temps et nous n'avons pas pu nous occuper de vous comme durant des années précédentes, ce qui a été un "test" pour jauger votre responsabilité.

L'aide que vous avez apporté aux religieuses qui ont à leur charge l'infrastructure de la Curie et du Collège a été un témoignage de solidarité et une contribution précieuse tant le lavage de la vaisselle que le repassage des vêtements. Merci pour l'exemple de disponibilité que vous avez donné.

De cette capacité de collaborer et d'assumer des responsabilités, on peut voir de quel genre de moines et moniales se composeront les Communautés du XXI^e siècle, et c'est aussi un témoignage sur la Communauté dont vous provenez et qui forme de tels jeunes pour lui succéder.

Vous retournez à vos monastères et là vous devrez étudier les cours reçues. Vous avez du matériel pour votre *lectio divina* et un espace pour pratiquer ce que vous avez appris.

Vos appréciations sur les cours et sur la dynamique du Collège seront prises en compte. Avant de partir, s'il est possible à ceux qui vont continuer le Triennat, laissez votre nom par écrit. Si je dois terminer avec une pensée pieuse, je peux vous demander la même chose que ce que j'ai demandé, après mon élection abbatiale de 1970, à la Communauté de Poblet : *priez Dieu pour moi, pour que tous éprouvent ma disponibilité à servir, que je ne perde pas la paix pour rien et que pour chaque problème je sache recourir à la prière et à la supplication et présenter à Dieu mes demandes dans l'action de grâces, parce que c'est Lui qui résout les problèmes et pas moi.*

Je l'ai demandé aux Capitulants, et à vous aussi je le demande.